

Les dossiers doivent être adressés uniquement par mail à sec1.0310041b@ac-toulouse.fr

L'inscription en seconde relève des procédures d'orientation et d'affectation de fin de 3^{ème}.

La section européenne n'est pas un vœu et n'est pas dérogatoire.

Afin d'anticiper la procédure, il est demandé aux familles souhaitant formuler un vœu d'affectation au lycée Saint-Sernin de renvoyer la fiche d'évaluation ci-jointe avec les bulletins de 3^{ème} des 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou du 1^{er} semestre avant le

Lundi 22 mai 2026 (délai de rigueur) à l'adresse : sec1.0310041b@ac-toulouse.fr

Tout dossier parvenu ou déposé au-delà de cette date ne sera pas traité.

ENTRÉE EN SECTION EUROPÉENNE

L'entrée en section européenne se fait en Seconde.

Néanmoins l'entrée en Première est possible (mais exceptionnelle), pour les élèves du lycée sur places disponibles et en envoyant le dossier complété avec les bulletins de seconde.

II – ÉLÈVES CONCERNÉS

Sont concernés les élèves issus de classe de Troisième :

- ayant suivi une section européenne au Collège ;
- non issus de section européenne, mais d'un bon niveau linguistique et manifestant des aptitudes pour cette langue.

Précisions concernant la sélection des dossiers

- Pour la section euro anglais, a moyenne obtenue en anglais doit attester de l'acquisition du niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL). Les résultats scolaires doivent par ailleurs être réguliers et homogènes dans l'ensemble des disciplines.
- La sélection valorisera les dossiers témoignant d'une **grande qualité d'écoute** et d'un **comportement respectueux**, garantissant ainsi un environnement de travail propice aux projets linguistiques.

III – FONCTIONNEMENT

Les élèves de section européenne suivent les enseignements de tronc commun de seconde générale.

Ils suivent, en plus, un enseignement de DNL (discipline non linguistique) d'une heure en histoire/géographie donné dans la langue de la section européenne choisie.

Attention : en cas d'incompatibilité d'emploi du temps, l'enseignement obligatoire est privilégié.

Ce fonctionnement se poursuit jusqu'en Terminale.

IV - INTÉRÊTS DE CETTE SECTION

- permettre à des élèves motivés et d'un bon niveau linguistique d'obtenir le baccalauréat avec mention européenne, portée sur le diplôme.
- passer la certification européenne pour l'allemand uniquement

Après examen du dossier, nous informerons par mail les résultats à la fin de première quinzaine de juillet.

à retourner avec les bulletins demandés à sec1.0310041b@ac-toulouse.fr

avant le **Lundi 22 mai 2026**

➔ Un accusé de réception vous sera retourné dans les 48 h.

Joindre les bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre ou du 1^{er} semestre 2025-2026

Demande d'entrée en Section Européenne 2^{nde} :

Demande d'entrée en Section Européenne 1^{ère} :

Élève (Nom, Prénom) :

LVA :

LVB :

Courriel du responsable (obligatoire) :

Collège/ Lycée d'origine :

SI vous postulez à deux sections européennes merci de préciser :

VOEU 1 :

VOEU 2 :